

Compte Rendu de la Réunion ordinaire de Bureau ACM du 11 Décembre 2019

Etaient présents :

Olivier, Xavier, Cyril, Christophe.

Etaient invités :

Etaient Absents ou excusés : Gérard

Lieu : BTWIN village à Lille

Ordre du jour préalablement établis par les membres du bureau:

Événement club 2020

Commande tenues

Achat de matériel

Débriefing AG

Contrat de pauline a basculé en CDI

Ébauche de mise en place du nouveau bureau (date, recrutement, statuts, ...)

Heure de début : 18h35

Heure de fin : 19h55

Sujet 1 :

Cyril propose que l'ordre du jour de la réunion soit revu pour essentiellement débriefé sur l'Assemblée générale. Il évoque le fait que n'étant pas à la table du bureau lors de l'assemblée, il a pu entendre des inquiétudes de la part notamment des nouveaux arrivants concernant le départ de 3 membres du bureau en Juin 2020. Son nouveau statut dans le club ne lui permet pas de répondre à toutes les questions des nouveaux le soir de l'AG. Cyril argumente sur le fait que l'échéance annoncée d'une assemblée générale extraordinaire étant proche (+ ou - 7 mois) et que dans le but de faire une passation de pouvoir sereine et accompagnée, il serait judicieux que l'ensemble des membres du bureau démissionnent immédiatement. Cette démission totale du bureau pourrait amener de nouvelles candidatures. Un vote à main levée est fait. Les 4 membres présents valident l'idée d'une démission. Cyril se propose alors de faire un courrier explicatif à l'ensemble des adhérents qui sera envoyé dans les jours qui suivent la réunion. Christophe est en charge de faire un courrier type de démission que chacun remplira et signera en son nom. La date du mercredi 29 janvier est avancée pour faire l'AG extraordinaire après l'entraînement et en couplant avec un pot de nouvelle année. Suite à cette décision prise à main levée, est émis des propositions de changements de statuts de l'association. En effet, Cyril propose l'ouverture de l'accession au bureau à des mineurs. Il est également proposé de modifier l'article 10 des statuts en baissant le nombre minimum de siègeant en passant ainsi de 6 minimum à 3. Afin d'éviter de se retrouver dans la situation actuelle faute de candidature.

Les dates limites de réception des candidatures pour les nouveaux membres et nouveau présidents sont fixés au 14 Janvier 2020.

Sujet 2 :

A la vue, de la décision prise dans le sujet 1. La commande de Trifonction ne sera faite que pour les nouveaux adhérents. L'idée de proposer des trifonctions vierges (sans logos) est proposée par Cyril, mais ne retiens pas l'unanimité. Olivier va prendre contact avec notre fournisseur afin de faire modifier la maquette et de retirer les logos qui n'ont plus à y être et voir ce que le fournisseur propose en tarif pour apposer les nouveaux

Sujet 3 :

Passage du contrat de Pauline en CDI. Il est nécessaire de se rapprocher de Pauline pour avoir plus de renseignements administratifs la concernant et pouvoir correctement établir son contrat. Olivier prend contact avec elle et fournit l'ensemble des informations à Xavier

Suite à la décision du sujet 1 aucun autre point à l'ordre du jour n'a été débattu

Fin de réunion

Suite à la réunion de ce mercredi 11 décembre.

Le jeudi 12 décembre après avoir réceptionné le courrier type de Christophe pour la démission des membres du bureau. Après avoir d'ailleurs réceptionné la démission de Christophe.

Fort du proverbe : la nuit porte conseil !!

Moi, Olivier SABOT président de l'ACM, élu à la majorité lors de l'assemblée générale ordinaire de février 2018. J'ai pris la décision de revenir sur ma décision faite par vote à main levée la veille. Portant haut et fort les valeurs de l'ACM et à la vue de tout ce que j'ai accompli en 9 ans pour mon club. J'ai estimé que je ne pouvais pas quitter la fonction pour laquelle j'ai été élu de cette manière. Et c'est avec un regain de motivation comme savent le faire les triathlètes dans le dur que j'ai réussi à remotivé les différents membres du bureau et à les faire revenir sur leur décision.

A ce jour, seul Cyril n'a pas souhaité revenir sur sa décision et a présenté sa démission. Un grand merci à lui pour le temps investi dans le club, dans le bureau et pour le temps qu'il investit encore dans l'école de tri.